

Compte rendu de l'audience du 18 décembre 2013 auprès de Mme Guillet, IGEN

Pour le SNES : Dominique Balducci, Claudie Chalmin

Points abordés :

- Fermetures des divisions ST2S
- Suppression des postes
- FCIL préparation concours paramédicaux et sociaux
- Épreuves au bac dont AI et projet technologique
- agrégation SMS

Snes :

La fermeture de divisions ST2S se poursuit dans les académies déjà concernées l'an dernier. L'académie de Créteil prévoit 25 suppressions de postes à la rentrée 2014. 5 postes ont été effectivement supprimés l'an dernier mais les collègues, tous TZR ou en MCS ne se sont pas retrouvés affectés en LP, grâce aux commissaires paritaires du Snes, ; solution qui risque ne pas pouvoir être réitérée en mars prochain. Besançon, Lille, Rennes... présentent les mêmes problématiques. **Le Snes continue à demander urgemment l'ouverture de divisions au regard des effectifs en lycée qui sont entrain de croître, l'ouverture de passerelles BAC pro -Bac ST2S et de créer de vraies classes préparatoires aux concours paramédicaux et sociaux. La réécriture des DE AS et AP et leur revalorisation permettra de contrer la fuite d'élèves en bac pro ASSP et d'offrir une orientation avec une meilleure lisibilité.** D'ailleurs, des chefs d'établissement prévoient un développement et/ou une augmentation de « passerelles internes » entre 2de bac pro ASSP et 1ère ST2S, ce qui est une bonne chose en soi mais de vraies passerelles permettraient d'éviter les écueils de ces bricolages (au gré des critères internes par ex...). **Alors que le bilan de la réforme du lycée s'effectue, le Snes réaffirme aussi que l'entrée en seconde par l'EE santé social est illisible et affaiblit l'attractivité de la série ST2S** (rappel chiffres tableaux statistiques).

Me GUILLET, Inspectrice Générale :

Concernant les suppressions de classes et de postes, selon les académies, on n'a pas la même situation ; Grenoble que vous citiez l'an dernier ne semble plus dans une logique de suppression ; au contraire des ouvertures de divisions semblent prévues.

Les passerelles du bac pro vers le bac ST2S sont locales, mises en place en fonction des établissements, Grenoble, Clermont Ferrand, Versailles, que vous signalez, travaillent dans cette optique.

Les cartes de formations se sont mieux construites en multipartenariat dans certaines académies (Toulouse, Clermont Ferrand, Nancy-Metz...) et vont dans le sens d'une meilleure lecture de parcours de réussite.

Il semble que le Ministère de la Santé commencera la réécriture des diplômes d'Aide Soignant et d'Auxiliaire Puéricultrice (DEAS et DEAP) avec des passerelles contingentées avec le bac pro ASSP en janvier mais les formations professionnelles resteront spécifiques notamment le DE d'Aide Soignant.

Quant au bilan de la réforme du lycée, je n'ai pas été conviée à y participer mais je suis d'accord avec ce que vous dites sur l'EE Santé Social... il pose problème.

SNES

Nous serons attentifs à cette avancée ...Néanmoins, nous sommes depuis octobre informés de la fermeture des **FCIL préparation concours** dans l'académie de Versailles

et certainement dans d'autres académies. **Nous revendiquons depuis leur création dans les années 90 leur transformation en vraies classes préparatoires, dispositif structurel qui ne peut être réservé seulement à l'accès aux grandes écoles.** La fermeture des FCIL est une attaque contre le service public qui offrait une formation gratuite aux bacheliers ST2S pour les aider à réussir dans leur projet professionnel (les 5 FCIL de Versailles correspondent à peu près 5 ETP).

Nous sommes favorables aux **heures de préparation aux concours comme c'est le cas semble t'il à la rentrée prochaine dans l'académie de Versailles et dans d'autres académies ; le Snes a toujours milité pour des heures de préparation aux concours dans le bac ST2S contre l'avis de l'administration car un certain nombre d'élèves peuvent effectivement réussir les concours dès la terminale. Mais nous n'acceptons pas que cela se fasse en redéployant les heures FCIL !** Ces dernières ont prouvé leur efficacité (90 % de réussite en moyenne) et sont utiles pour les élèves plus fragiles qui ne peuvent réussir le bac et le concours en même temps. C'est pourquoi il faut absolument évaluer la poursuite d'études des bachelier-e-s ST2S.

Me GUILLET :

S'il reste des FCIL dans les académies, c'est très bien, tant qu'elles existent ... mais pour l'instant, nous n'avons pas réfléchi sur de nouvelles structures de préparation aux concours . Une hypothèse est avancée pour que les GRETA puissent reprendre ces formations totalement. Les modules de préparation aux concours d'entrée en première et terminale sont par contre intéressants. Pour ce qui concerne la poursuite d'études, d'autres pistes doivent être réfléchis notamment l'insuffisance de certifications en BTS.

SNES :

Le coût d'une préparation pour l'élève et sa famille restera important en GRETA même si des aides de l'État et de la Région existent. La gratuité des FCIL encore existantes est l'un de leur grand atout. On limite encore l'accès à cette préparation concours avec ce type de transfert de formation.

En ce qui concerne la série ST2S, les Activités Interdisciplinaires mais surtout le projet Technologique soulèvent des difficultés qu'on a déjà évoquées :

■ Concernant les AI :

- **absence de rémunération de l'épreuve,**
- **modalités diverses de mise en œuvre** rendant **inéquitable** la préparation à l'épreuve
- **temps de formation rogné** notamment le pôle protection sociale lié à la mise en place de l'évaluation en CCF,
- **temps de concertation** entre collègues **difficile/inexistant** à mettre en place et **non rémunéré,**
- **délégation de l'organisation de l'épreuve vers les collègues STMS** principalement **inacceptable** (sur l'ensemble des enseignants qui ont répondu à notre enquête : plus de 60% signale cette surcharge de travail)
- les notes ont été remontées dans plusieurs académies (8 académies signalées dans notre enquête) peuvent être interprétées comme le résultat de ces dysfonctionnements

Pour le Snes : c'est une meilleure coordination nationale de l'épreuve qui est indispensable (thèmes nationaux (dans plusieurs établissements , cela a été

proposé ; le gain de pertinence est souligné) ; cadrage national (co-animation de séances pour une plus grande interdisciplinarité, organisation par le chef d'établissement de l'épreuve avec jury extérieur et distinction des heures AI dans les EDT).

■ Concernant le Projet Technique :

Là aussi en lien avec l'enquête de rentrée que nous avons menée : des inquiétudes, à juste titre, que nous avons déjà signalées l'an dernier, sont formulées :

- **épreuve chronophage** (temps de recherche, de préparation et de concertation non rémunérée)

- **des attendus trop restrictifs/en décalage avec la réalité** : local (inégalité géographique soulignée, rencontre avec la structure aléatoire et contraignante, cycle terminal difficilement observable sur le terrain)

- **documentation technique** difficilement identifiée par les élèves (recherche par élève très compliquée (concurrence avec les autres formations), très difficile à obtenir, en inadéquation avec le programme (méthodologie de projet non exploitée dans les petites structures ; pour les plus grosses : l'ambition est trop élevée au regard du cycle terminal/ ex : projet d'établissement et/ou projet de service), problème de droits d'utilisation des documents soulevé par les structures avec la mise en avant pour certaines de demande de formalisation de partenariat type convention pour la protection des données,

- **place de la biologie** (10H à quel moment ? , crédibilité en jeu , formation),

- **inégalité de traitement des élèves** face à cette épreuve (ceux possédant un tissu relationnel leur permettant d'obtenir des documents et ceux qui n'en possèdent pas),

- **exigences des IPR contradictoires** d'une académie à l'autre. Dans certaines académies, l'inspection exige des professeurs la constitution préalable de la documentation technique nécessaire pour chaque projet. Dans d'autres académies, les collègues doivent se limiter à préparer les élèves à la recherche de ces documentations. Les contenus des formations académiques en sont forcément impactés et, de plus, tous les professeurs n'y sont pas conviés.

- **Inquiétudes sur l'évaluation de l'écrit et de l'oral** : les collègues attendent des précisions qui auraient dues déjà être mentionnées dès septembre pour mieux guider leur élèves...

Le Snes rappelle que cette épreuve est trop ambitieuse qu'il est hostile au CCF. Il demande qu'un nombre de mesures soient prises rapidement (modification des coefficients,(le 4/3 n'est pas acceptable) ouverture plus large des ancrages locaux tel que l'établissement scolaire et son instance le CESC voire une banque de documentation technique, des réalisations adaptées au niveau des élèves, rémunération des temps de concertation, rémunération de l'épreuve...)

Il demande qu'en tout état de cause une évaluation nationale de l'épreuve soit faite l'an prochain.

Me GUILLET :

Pour les AI, ***on pourrait réfléchir à cette idée de thèmes et des enseignants ont déjà mis en place des projets permettant de détacher les heures AI des disciplines ce qui semble là aussi intéressant.***

En ce qui concerne le Projet Technologique, la situation est variable. Des propositions de projets peuvent être étonnantes tant dans l'analyse que dans la conception. Pour les

attendus en terme de projet initial , on peut ouvrir exceptionnellement au CESC et si des projets de vie sont proposés, il faut les valider pour cette première année. Je rappelle que les séances PT sont amenées au cours de l'année progressivement et ont toutes leur place dans la progression pédagogique des pôles méthodologique et thématique d'où la nécessité de débiter en décembre voire janvier mais pas plus tard. ... La documentation technique doit être à disposition si des groupes sont en défaut. Cela relève de la responsabilité des enseignants. Pour les structures, on ne va pas se lancer dans des conventions. Des chartes à la rigueur peuvent être envisagées afin que les données soient publiables... J'entends l'essoufflement possible des structures devant une plus grande sollicitation d'élèves... Les professeurs de biologie accompagnent dans le cadre de l'épreuve projet STL ; ils sont armés pour la démarche projet peut-être moins pour l'objet d'étude. Nous évaluerons cette épreuve mais pas cette année. Il faut d'abord pour cette première session être bienveillant. Une foire aux questions vient d'être mise en ligne sur Educscol qui reprend l'ensemble des questions que se sont posées les équipes d'enseignants : types de projet et modalités de mise en œuvre et d'évaluation. Laissons du temps ...et une prise de recul dans la mise en œuvre de l'épreuve projet.

SNES :

Dernier point , l'agrégation SMS : pour une première session , le concours interne est le premier proposé ce que nous apprécions pour tous les collègues déjà en exercice. Évidemment, nous souhaitons des postes à l'externe l'an prochain. Cependant, le nombre de postes n'est pas assez important et la préparation difficile : bibliographie très sommaire, faiblesse de la préparation universitaire et donc des attendus aux épreuves difficilement perceptibles en l'état.

Me GUILLET :

2 préparations à l'agrégation existent : Caen et Montpellier et pour cette dernière il s'agit d'une préparation au concours externe.

La bibliographie peut être améliorée cependant je n'y ai pas réfléchi. Un courrier sera proposé aux admissibles cette année explicitant les modalités des épreuves d'admission. En ce qui concerne le jury, celui ci est composé d'Universitaires et d'IA IPR. L'officialisation de la composition sera comme pour les autres jurys d'agrégation publié au BO.